Ouverture des Journées d'Etude Montbéliard- Ludwigsburg – 30 et 31 mars 2007

Ville de Montbéliard

Discours de Louis Souvet ou Mme Biguinet

Vendredi 30 mars 2007

Salle Schickhardt – Centre Saint Georges

13h30

Nous allons donc évoquer aujourd'hui « l'égalité des chances, l'éducation en milieu scolaire et péri-scolaire français : l'accueil à la journée, des tout petits aux enfants du primaire à Montbéliard ».

Pour notre Ville, l'enjeu consiste en une offre de services aux citoyens, leur permettant de concilier :

- d'une part, la vie de famille et un emploi grâce à des moyens de garde des enfants adaptés,
- d'autre part, d'apporter, dans certains cas, une aide sociale (repas équilibré de la restauration scolaire, soutien scolaire et découverte culturelle et sportives).

Il faut savoir que, dans le premier cas de service d'accueil des enfants auprès des familles, une certaine concurrence s'établit entre les communes d'un territoire donné. Un des enjeux réside dans le maintien de notre population, ce qui a un impact dans la gestion de notre collectivité.

Et aujourd'hui, la population sollicite ces services d'accueil à la journée des enfants de 3 mois à 10 ans. Nous nous devons donc de répondre à ces attentes et c'est la raison pour laquelle, ces dernières années, nous avons élargi l'offre de places en crèches, en restauration scolaire et en accueil après l'école pour les enfants de 3 à 10 ans.

Ainsi, nous accueillons deux cents enfants dans les crèches collectives et mille enfants dans toutes les structures que nous vous présenterons dans quelques minutes. Autre chiffre. La Ville sert chaque jour 430 repas pour les enfants des écoles. A partir de septembre 2007, elle ouvrira d'ailleurs des « cantines » pour les petits de 3 à 6 ans dans 10 écoles. Enfin, pour ce que nous appelons « le péri-scolaire », 150 enfants, en moyenne, sont accueillis en soirée dans les différents dispositifs.

Cet accueil « à la journée » des enfants de 3 mois à 10 ans constitue une spécificité française en comparaison avec l'Allemagne.

Si l'Etat s'occupe de l'éducation le matin et l'après midi, ce sont les collectivités qui, la plupart du temps, prennent en charge l'accueil hors temps scolaire.

Nous vous détaillerons, dans un premier temps, l'accueil en crèche des tout petits de 3 mois à 3 ans, avec les différents systèmes de garde . Ils ont

pour but de répondre au plus juste aux attentes diverses des parents.

Dans un second temps, nous évoquerons l'accueil des écoliers tout au long de la journée et l'évolution constatée d'un besoin social s'ajoutant au simple besoin de garde.

En fin d'après midi, nous nous déplacerons dans les structures d'accueil selon des groupes déterminés que vous trouverez dans votre dossier.

Un premier groupe visitera :

- Une crèche et un accueil péri-scolaire pour les petits de 3 à 6 ans à Saint Georges.

et

- Un accueil péri-scolaire pour les enfants de 6 à 10 ans à l'école J. Grosjean.

Dans le même temps, le second groupe visitera successivement :

- La crèche de « la Pomme Verte », notre crèche récemment aménagée dans le nouvel équipement du Jules Verne

puis,

- Un accueil péri-scolaire plus précisemment orienté vers le soutien scolaire pour les enfants en difficulté d'apprentissage.

Enfin, aux alentours de 18h15, vous rejoindrez l'hôtel pour un moment de détente avant le dîner qui aura lieu à 20 heures, dans un restaurant du centre ville.

Demain, en matinée, nous aborderons un dispositif spécifique intitulé « programme de Réussite Educative » visant à accompagner dès la petite enfance, des enfants et des adolescents présentant des signes de fragilité et

des retards scolaires en cherchant à prendre en compte la globalité de leur environnement.

Voici en quelques lignes les orientations de notre séance de travail, je vous souhaite à tous des échanges enrichissants et laisse maintenant la parole à ...